

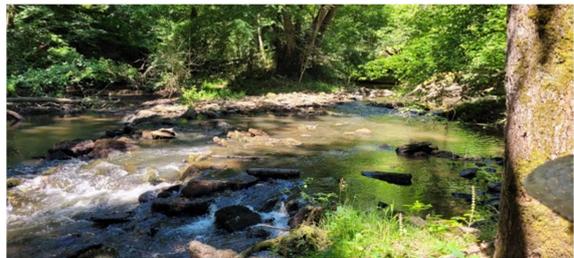


## Les Amis du val d'Allier à Sidiailles le 28 juin 2025

Lors de l'élaboration du programme des animations pour 2025, certains membres du Conseil d'administration avaient souhaité sortir du cadre habituel du Val d'Allier. Une journée à Sidiailles, dans le sud du département, avait été alors retenue. Elle s'est déroulée le samedi 28 juin, par une chaleur caniculaire atténuée cependant par les nombreux ombrages de cette région d'eau et de verdure.

Une vingtaine de personnes se sont retrouvées sur la place du Champ de Foire à Culan où elles ont été accueillies par quelques membres de l'Association de pêche « La Gaule culanaise » : le Président Jacques Fraulaud, Pascal Mathonière et Catherine Fraulaud - Henry. Le président nous a présenté le site du Moulin des Fougères dont l'association est propriétaire. Situé à la sortie des gorges, sur la commune de Sidiailles, en aval du barrage sur l'Arnon, ce site d'une superficie de 5 ha s'allonge sur 800 mètres sur la rive gauche. Classé Espace naturel sensible par le département du Cher en 2011, site Natura 2000, la gestion en est assurée conjointement par la Gaule culanaise et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire sur la base d'une convention signée en 2014. Pascal Mathonière en est le conservateur bénévole, assisté de Catherine Fraulaud et de Laurence Gys.

Après le départ du président, le groupe guidé par Pascal et Catherine s'est rendu sur place. Un sentier rocailleux, aménagé et entretenu par les bénévoles de l'association permet de descendre jusqu'à l'Arnon qui coule, rapide et ombragé, au fond des gorges. Les falaises de schistes, la vitesse du courant, la fraîcheur



bienvenue des lieux nous ont transportés en quelques minutes dans le Massif central.

De l'ancien moulin, déjà présent au XVI<sup>e</sup> siècle selon les archives, il subsiste les murs et les biefs d'amenée et de fuite (fossés amenant l'eau à la roue et la reconduisant ensuite à la rivière). Les dessins d'archives ont cependant permis d'imaginer la disposition des différents éléments (maison du meunier, position de la roue, salle des meules, écuries, etc.) et d'en comprendre le fonctionnement. Les sacs de farine étaient hissés par des ânes, jusque-là où nous avons stationné nos véhicules, pour être chargés sur des voitures.

Dans les gorges, l'ambiance est magnifique. Grands arbres (chênes, aulnes, frênes, acacias, érables) balançant leurs canopées à près de 40 mètres de hauteur, sous-bois riche en fougères de plusieurs espèces dont les scolopendres (langues de cerf) en touffes énormes



au bord du sentier que les bénévoles s'efforcent d'entretenir afin qu'il reste praticable. Partout des rochers et des dalles de schistes. Demoiselles et papillons s'affairent dans les taches de soleil et sur les dalles posées dans le lit de la rivière. Sur les grandes herbes, toujours au soleil, une belle découverte, celle de l'Hoplie bleue, un petit coléoptère, dont les élytres bleu cobalt scintillent à la lumière. Sur une dalle émergeant de l'eau une crotte d'un cm de diamètre et 3 à 4 cm de longueur attire l'attention du naturaliste : une épreinte de loutre !

Déposée là par l'animal pour marquer sa présence, elle a aussi une fonction territoriale. Son odeur, mélange de poisson et de miel, n'a rien de désagréable comme peuvent en témoigner



les personnes qui l'ont reniflée. Pascal confirme que la loutre a bien été vue dans les parages par quelques personnes, pêcheurs ou promeneurs.

A propos de pêche, l'Arnon est classé rivière de 1<sup>ère</sup> catégorie dans ce tronçon, la truite fario y est présente. L'association a mené durant plusieurs années une campagne de repeuplement à partir d'œufs et d'alevins.

Autre surprise : sur d'anciennes cartes postales en noir et blanc, les versants des gorges apparaissent presque totalement dénudés par le pâturage et l'exploitation du bois pour la fabrication de piquets et la construction.

L'heure avançant, la chaleur devenait pesante et rendait l'ascension, pour sortir des gorges et retrouver nos véhicules, un peu pénible. Le verre de jus de fruit bien frais offert par les bénévoles de l'association était le bienvenu.

Cette visite a été une belle découverte pour la plupart des Amis du Val d'Allier.

Nous quittons nos guides après leur avoir offert quelques petits présents en guise de remerciement et en leur proposant de les recevoir à notre tour dans le Val d'Allier en 2026.



Des Fougères, nous avons repris la route pour la seconde étape du jour : le plan d'eau de Sidiailles, plus précisément la base nautique située à l'extrémité d'une péninsule où s'ébattent déjà pas mal de familles. A ce moment, pour nous l'urgence était de trouver un « petit coin à l'ombre » pour le pique-nique.

Les estomacs pleins et les jambes reposées, la question était posée pour la suite du programme : balade pédestre sur le sentier en direction des ruines du château de la Roche Guilbaud ou sieste et repos à l'ombre au bord de l'eau ? Quelques personnes ont choisi la seconde proposition, les autres ont opté pour la marche de quelques kilomètres sur le sentier. Les rives du lac étant presque partout boisées, celui-ci se trouve pas mal ombragé. Heureusement, car étant assez escarpé, il aurait été certainement pénible de le parcourir en plein soleil par 30 °C. Grimpettes et descentes plus ou moins abruptes alternent et ménagent des points de vue sur le lac et les falaises de l'autre rive. Après une halte pour évoquer George Sand et son roman les Maîtres sonneurs qui est à l'origine de la création du circuit éponyme (200 km en une dizaine d'étapes de St-Chartier dans l'Indre à Huriel dans l'Allier et retour), le dernier assaut est lancé pour découvrir le château. Posé sur un rocher sur la rive opposée à la nôtre donc dans le département de l'Allier, il n'en subsiste aujourd'hui que la grosse tour émergeant de la végétation qui l'assaille de toute part.

Construit au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle, il a été habité jusqu'aux guerres de religion au XVII<sup>e</sup> siècle. Pillé, en partie démantelé, depuis il se dégrade lentement.



Passerelle ou pas passerelle ? La question est posée de pousser encore un peu plus loin jusqu'à la fameuse passerelle construite au-dessus de l'Arnon pour passer sur l'autre rive. Après un moment de flottement, l'assaut est donné pour parcourir les 400 derniers mètres ! Finalement, personne ne le

regrettera. Construit en câbles métalliques, façon « pont de singe » l'ouvrage suspendu pour éviter d'être emporté par les crues se balance fortement à notre passage. Un bon moment de décontraction et de bonne humeur !

Enfin, il nous faut faire demi-tour, le tour complet du lac est long de 15 km, ce sera peut-être pour une autre fois.

Le retour jusqu'à la base nautique et au parking se fait assez rapidement et sans encombre. Les dernières minutes sont consacrées à se désaltérer et se rafraîchir.

L'un d'entre nous en profite même pour « piquer une tête » dans le lac.

Le départ est donné vers 18H. Une journée bien remplie, certes un peu fatigante en raison notamment de la chaleur, mais faite de bonne humeur et d'amitié comme en vivent souvent les Amis du Val d'Allier.

Au revoir, à bientôt.

Jean-Paul Thévenin

